

Ermont

L'INFORMATION MUNICIPALE

magazine



DOSSIER

Intercommunalité : bilan d'étape

➤ page 17

SOLIDARITÉ

Partageons le sport ➤ page 15
Cap pas cap ➤ page 31

MANIFESTATION

Forum des associations :
le plein d'activités ➤ page 13

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Concours inter-écoles :
mon école du futur ➤ page 23

AECP Conseil, nouvelle régie publicitaire du magazine municipal d'information de la Ville d'Ermont



*Réservez dès à présent
votre emplacement
publicitaire dans
le prochain magazine.*

**Votre contact,
Philippe VIOLIER : 06 98 75 52 00**



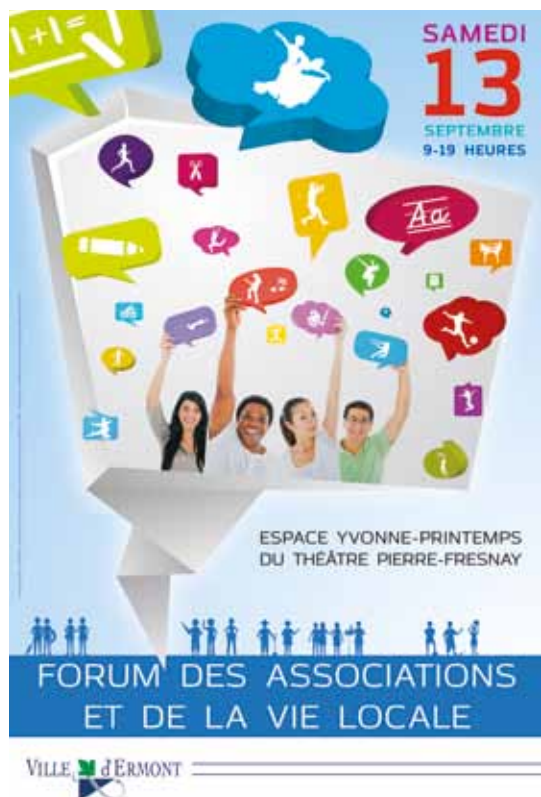
+ AGENCE D'ÉDITION ET DE COMMUNICATION PUBLIQUE

Administration

31 rue des Hirondelles 57310 BERTRANGE

Tél : 03.82.886.886 (lignes groupées) + Fax : 03 82 88 47 79

Email : aecpconseil@orange.fr



■ Éditorial p. 3

■ 60 jours à Ermont

I En images p. 4

I Rendez-vous au Forum
des associations p. 13I Rencontres parents-
professionnels p. 14

I Sport, partage et handicap p. 15

I Fête des vendanges 2014 p. 16

■ DOSSIER

INTERCOMMUNALITÉ :
BILAN D'ÉTAPE p. 17

■ En actions

I Nouvel emploi du temps
pour nos enfants p. 21I Concours inter-écoles :
Mon école du futur p. 23

■ Sortir

I Au cœur de la nouvelle
saison culturelle p. 24I Cap pas cap :
partager la culture p. 31

I Au cinéma p. 32

■ Vie pratique p. 33

■ Tribune du
conseil municipal p. 34

■ Coup de cœur

I IME Le clos fleuri :
s'ouvrir sur la ville p. 36

Redécouvrir la vie associative

Le Forum des associations du 13 septembre est l'occasion, comme chaque année, de faire le bilan de la vie associative sur notre commune.

Si les chiffres globaux traduisent une croissance continue, de fortes disparités sont constatées suivant les secteurs. Le domaine en progression continue est celui du sport, tiré par les disciplines populaires comme le football, le rugby ou le tennis, mais aussi par les activités d'entretien de la condition physique ou de loisir. À côtés de ces poids lourds, parfois victimes de leur succès (difficulté à trouver - et former - des encadrants en nombre suffisant ou des créneaux horaires), de nombreux clubs drainent aussi des effectifs significatifs dans des disciplines moins médiatiques. De même, les activités de loisirs comptent aussi des adhérents nombreux (c'est le cas du gros des effectifs de la MJC).

Dans d'autres domaines, on constate un chassé-croisé entre des associations qui déclinent et d'autres qui apparaissent et se développent rapidement. Ainsi certaines amicales de locataires déclinent alors que des associations de quartier, qui étendent leurs activités au soutien scolaire ou à l'entraide et l'écoute, sont en plein essor (aux Chênes et à Balzac notamment). De même, dans la vie culturelle, de nouvelles formes d'expression en supplantent d'autres (c'est le cas des chorales par exemple).

Enfin, certains secteurs peinent à renouveler leurs effectifs alors qu'il s'agit des secteurs essentiels pour la vie locale. C'est le cas de l'aide sociale, où les grandes associations nationales d'entraide ne survivent que fédérées par la commune (dans l'Épicerie sociale), faute de s'implanter dans les nouvelles générations.

La moindre disponibilité des uns et des autres (du fait du travail, de la nécessité des solidarités familiales entre générations, des déplacements) joue dans la mutation de la vie associative où il faut plus de personnes qu'hier pour effectuer la même activité. Mais cette mutation ne change rien à la nécessité d'un réseau associatif fort pour exercer des services que la commune ne pourrait remplir à elle seule, pour tisser des liens qui évitent la solitude et l'isolement, et tout simplement pour s'épanouir en découvrant ses propres potentialités et le plaisir du vivre ensemble.



Hugues PORTELLI
Maire d'Ermont
Sénateur du Val-d'Oise

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont – Mairie, 100 rue Louis-Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex – 01 30 72 38 38 mairie@ville-ermont.fr – ville-ermont.fr - **Directeur de la publication** : Hugues Portelli - **Rédactrice en chef** : Sandrine Khemici - **Comité de rédaction** : Lucie Benoist, Sandrine Khemici, Nathalie Morelle, Xavier-Alexandre Reliant - **Photographies et couverture** : Julie Lucas - **Réalisation de la maquette** : [scoopcommunication](http://scoopcommunication.com) – 585 rue de la Juine, 45160 Olivet – 02 38 63 90 00 - **Mise en page de la maquette et couverture** : BDSA l'Agence – 63 quai George V – 76600 Le Havre – 02 35 19 21 16 - **Régie publicitaire** : AECF – 03 82 886 886 - **Impression** : RAS – 95400 Villiers-le-Bel – 01 39 33 01 01 - **Tirage** : 16 000 exemplaires - Publication mensuelle - **Distribution** : Champar - **Dépôt légal** : septembre 2014 - **ISSN** : 0296-015X

Encartés dans ce magazine le compte-rendu des conseils municipaux du 15 mai et du 19 juin 2014 et la plaquette de la saison culturelle 2014/2015. Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60 % recyclé.

**Si vous ne recevez pas
normalement le magazine
municipal, contactez la société
Champar au n° vert suivant
0 800 07 12 50.**



TOURNOI EN ROUTE POUR LE BRÉSIL 16 MAI > 6 JUIN

Beau succès pour ce tournoi où l'équipe du Brésil, formée essentiellement de jeunes du quartier des Chênes, a remporté le tournoi face à l'équipe d'Allemagne, formée de jeunes du quartier des Passerelles ; un tournoi auquel ont participé aussi les jeunes des quartiers Commanderie, Bapaumes et Balzac.

© DR

PERMIS VÉLO 23 MAI

Suite à l'intervention de la police municipale dans les écoles sur le thème de la sécurité routière, des permis piéton et vélo ont été remis aux écoliers.



JEUX D'ERMONT MARS, MAI ET JUIN

Course d'endurance, athlétisme, jeux ou relais, les écoliers d'Ermont ont tout donné pour remporter les jeux d'Ermont. L'important était de participer, mais le diplôme était le bienvenu !

LES ÉMERGENTS 23 ET 24 MAI

Le 37 Bis de l'Espace Jeunesse a fait salle comble lors du Festival de musiques actuelles Les Émergents !





© Max Journo

FÊTE DES VOISINS 23 MAI

C'est dans une ambiance très conviviale que les locataires d'Ermont Habitat ont participé à la Fête des voisins.



© DR

LES QUARTIERS EN FÊTE 31 MAI, 15 JUIN, 21 JUIN, 22 JUIN, 5 JUILLET

Cinq fêtes, une multitude d'activités, mais un seul mot d'ordre : la convivialité.



© André Benard

PETITS BATEAUX JUIN, JUILLET

Les moussaillons en herbe ont fait voguer leur petit bateau dans le bassin du Théâtre Pierre-Fresnay.

La rubrique Ermont au fil des jours recense la liste des nouveau-nés Ermon-tois*, des jeunes mariés et des personnes décédées.

Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

NAISSANCES

■ Mars

Le 4 : Eshan Ficorence.

■ Avril

Le 21 : Chérifa Benabdallah.

Le 28 : Jules Duchemin.

■ Mai

Le 7 : Jade Guigny - Louna Guigny - Zoé Guigny.

Le 21 : Marine Le Roy Cureau - Maëlys Westermann - Samuel Westermann.

Le 26 : Rayan Aly.

Le 27 : Riham Amri.

Le 28 : Riley Misiatu Nzumbi.

Le 31 : Xavier Yonta Tchoupou.

■ Juin

Le 6 : Idriss Beddial.

Le 12 : Mohamed Boumaaza.

Le 14 : Julia Montlouis.

Le 16 : Manon Nguyen.

Le 18 : Louka Goudmand.

Le 19 : Noé Duhaupas.

Le 20 : Mia Martin.

Le 21 : Diogo Alves Pereira - Aliya

Kouache Beddiar.

Le 29 : Armand Boudoux d'Hautefeuille.

■ Juillet

Le 3 : Romane Pichayrou.

Le 4 : Leandro Mendes Ribeiro.

Le 5 : Elias Bouzkoura - Emmie Fouret - Noé Gacogne.

Le 11 : Léna Arrouas - Salomé Arrouas - Nolan Brocail - Naël Fleury - Maëlys Vermignon Fagotin-Bajazet.

Le 12 : Oliver Le Bonnac Softleigh.

Le 14 : Tanya Koita - Emma-Lou Zurecki Carolina.

Le 15 : Raouf Zoughlache.

Le 17 : Kenza Sghaier.

Le 24 : Enora Cheng.

Le 25 : Amaury Lebrun.

Le 27 : Emma Frade.

Le 30 : Mehdi Bensalem.



REMISE DE LA 3^E FLEUR 3 JUIN

Une 3^e fleur Villes et Villages fleuris a été remise à la ville, récompensant ainsi la qualité de ses espaces verts.

NOCES DE DIAMANT 14 JUIN

Mme et M. Vinciguerra ont célébré leurs 60 années de mariage en présence de M. le Maire. Félicitations.



TOURNOI INTERCOMMUNAL 4 JUIN

L'accueil de loisirs du Centre socio-culturel François-Rude a participé au tournoi intercommunal Mission zéro déchet organisé par le Syndicat Émeraude.



© Murielle Lebreton



© Murielle Lebreton

PORTES OUVERTES DE L'ESPACE JEUNESSE 14 JUIN

C'est sous le soleil qu'a été donné le top départ de la balade rollers. Les Ermontois ont ensuite pu se rendre à l'Espace Jeunesse qui organisait ses traditionnelles portes-ouvertes.



© Murielle Lebreton



MARCHÉ GRATUIT 7 JUIN

Un succès pour ce marché gratuit, organisé pour la première fois sur la ville.



CINÉMA EN PLEIN AIR 14 JUIN

Cette année, c'est pour le film d'animation *Alvin et les Chipmunks* que se sont déplacés les familles ermontoises.

MARIAGES

■ Mai

Le 2 : Alexandre Vrac et Virginie Tessier.
Le 10 : Xavier Akroun et Samira Chekkal.

Le 28 : Serge Roy et Alia Lopes Augusto.

Le 31 : Serge Abi-Khalil et Alice Aouab - Mohamed Mokhtari et Meriem Bourguern.

■ Juin

Le 7 : Rida El Mouedden et Myriem Benakka - Nouredine Missaoui et Cataline Hedreul.

Le 8 : Pierre Balci et Diler Bircan.

Le 14 : Jean-Pierre Andro et Christine Dreux - Yani Kdyem et Adeline Sestre - Alexandre Thiant et Laetitia Mornac.

Le 18 : Louis Podetti et Christine Zoonnyaba.

Le 21 : Geoffrey Dubois et Noëlle Colson - Yassine El Kasmi et Rosette Taieb - Patrick Guillet et Joëlle Bou Ghazale - Aurélien Lejeune et Nassima Messal.

■ Juillet

Le 5 : Renaud Fayolle et Elodie Le Roux - Ali Mrad et Aïda Souissi - Bruno Sesvecan et Véronique Bougarel - Hugues Takom et Diane Simo Mentha - Julian Yuste et Nathalie Deviers.

Le 12 : Nicolas Brunet et Anne Muller - Kouassi Tiebro et Carine N'Gbe.

Le 18 : Kouamé Cowpli-Bony et Narindra Randrianarisoa.

Le 19 : Maxeau Michaud et Sandra Makita - Philippe Pertzing et Dorothée Demont.

Le 28 : Tianhe Zheng et Huan Xu.

■ Août

Le 5 : Sylvain Roy et Khedidja Bouguetaïa.

Le 9 : Abdel-Iliah Madouri et Elisa Luc.

DÉCÈS

■ Février

Le 24 : Denise Desjours, veuve Borel (88 ans).

■ Avril

Le 29 : Suzette Clément, veuve Wildermuth (94 ans).

■ Mai

Le 3 : Liliane Bouchez, épouse Dominger (71 ans).

Le 7 : Sylvie Avvocato, veuve Ellul (84 ans).



© Dédic Photo

COMMÉMORATION APPEL DU 18 JUIN 1945

Accompagné de M. le Maire, le cortège a déposé des fleurs sur le monument aux Morts commémorant l'Appel du Général de Gaulle.

FÊTE DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS JUIN

Comme chaque année, les accueils de loisirs de la commune ont fêté la fin de l'année avec les enfants et leurs parents.



© DR

JARDINS EN FÊTE 22 JUIN

Des Ermontois ont ouvert les portes de leur jardin pour y installer animations et expressions artistiques. Une réussite.



© DR



© DR



© DR



© Nicolas Meunier

REMISE DES DICTIONNAIRES 24 JUIN

M. le Maire et Mme Pégorier-Lelièvre, Adjointe au Maire Chargée de l'Éducation, ont remis des dictionnaires à tous les élèves de CM2 de la commune.

DÉPART RETRAITE 24 JUIN

M. le Maire et Mme Pégorier-Lelièvre, Adjointe au Maire Chargée de l'Éducation, ont reçu les enseignants qui partaient en retraite au mois de juin.



© Nicolas Meunier



FÊTE DE LA MUSIQUE 20 ET 21 JUIN

La Fête de la musique a commencé le 20 juin par un concert donné en l'Église Saint-Flaive, puis le lendemain avec des concerts à Cap Espérances et des démonstrations de danse, place Carrée, de l'association Ermont danse proposées par l'association Ermont Centre-ville qui organisait un quiz pour l'occasion, place Anita-Conti.

Le 17 : Jean-Pierre Esnault (68 ans) - Maurice Heusser (88 ans).
Le 22 : Monique Turpin, épouse Renard (87 ans).
Le 25 : Olga Lachize, veuve Bonello (98 ans).
Le 27 : Ahmed Benzerroug (72 ans).

■ Juin

Le 2 : Geneviève Garnier, épouse Robin (81 ans).
Le 12 : Rahmouna Journo, veuve Attal (90 ans).
Le 26 : Yvette Maury, épouse Defosse (82 ans) - Raymond Parlange (84 ans).

■ Juillet

Le 11 : Robert Courbaron (73 ans) - Laurence Lamielle (56 ans)
Le 17 : Yvonne Yorinski, veuve Barbon (91 ans).
Le 18 : Andrée Guérineaud, veuve Delmas (90 ans).
Le 19 : Pierre Renard (89 ans).

** Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.*



REMISE DE PRIX 28 JUIN

Un prix a été remis au collège Jules-Ferry suite à la participation des collégiens au tournoi Inter Rubik 2014.



ACCÈS SPORT JUILLET

Les 11-17 ans Ermontois ont pu s'adonner gratuitement à plusieurs sports pendant tout le mois de juillet.



FÊTES DE JUMELAGES 21 ET 22 JUIN

Les fêtes de jumelages 2014 se sont déroulées les 21 et 22 juin à Lampertheim (Allemagne fédérale) en présence des maires et des délégations de Lampertheim, Ermont, Adria, Swidnica et Maldegem. Les fêtes de jumelage de 2015 se dérouleront les 27-28-29 juin à Adria. En 2016, les villes d'Ermont et Lampertheim fêteront leurs 50 ans de jumelage. En 2017, les fêtes de jumelage se dérouleront à Ermont.



LES TERRASSES DE L'ÉTÉ JUILLET ET AOÛT

Tous les jeudis, différentes activités ont été proposées au Centre socio-culturel François-Rude, pour des moments de partage.



FÊTE DES ENFANTS 28 JUIN

Les enfants étaient à l'honneur lors de cette fête placée sous le signe du ciné BD Hollywood.

© Murielle Lebiston



PRENEZ DES PHOTOS
DÉPOSEZ-LES SUR
LE SITE DE LA VILLE
VILLE-ERMONT.FR.



BIBLIOTHÈQUE DE RUE JUILLET ET AOÛT (A VENIR)

Tout l'été, des triporteurs ont envahi les squares et les parcs d'Ermont, lors de l'opération Bibliothèque de rue, organisée par Val-et-Forêt.

© CMVF



© DR



© DR

MÉDAILLES 28 JUIN

Lors de la fête de la Saint-Jean, des médailles de la ville ont été décernées par M. Hugues Portelli, Maire d'Ermont, au Père Monnet Yapo et au Père Pamphile Djokpe, qui quittent notre commune.

Réunion Téléthon

L'édition ermontoise du Téléthon 2014 se déroulera du 4 au 6 décembre.

Les prochaines réunions préparatoires auront lieu les lundis 8 septembre, 13 octobre et 17 novembre, à 20 h 30 en mairie bâtiment B, salle Jacques Berthod.

☎ 01 30 72 38 02

Conseil municipal**Séance publique**

Jeudi 25 septembre à 20 h 45, aura lieu la prochaine réunion du conseil municipal, en mairie bâtiment B, salle Jacques Berthod. Le conseil municipal est ouvert au public.

Inscriptions**Activités jeunesse et sports**

- **Contrats découvertes sport et culture** : au Forum des associations, samedi 13 septembre, de 14 h à 16 h et à l'Espace Jeunesse à partir du 15 septembre, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 18 h.
- **Stage multisports, du 20 au 24 octobre** : inscriptions à l'Espace Jeunesse à partir du 22 septembre, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 18 h.
- **Activités jeunesse** : renseignements et inscriptions à l'Espace Jeunesse à partir du 17 septembre lors des portes ouvertes, de 14 h à 18 h, mercredi 17 septembre.
- **Activités aquatiques (école de natation, natation adulte et aqua baby gym)** : renseignements au Forum des associations. Inscriptions à la piscine municipale à partir du lundi 15 septembre.

☎ Direction Jeunesse et Sports – 01 34 44 10 30

Brocantes**Dimanche 21 septembre**

L'Amicale du personnel de la ville organise une brocante dimanche 21 septembre, de 6 h à 18 h, sur les parkings du marché Saint-Flaive et de la gare Ermont Halte. Nouveauté cette année, cette brocante bénéficiera du label Brocante propre, puisqu'en partenariat avec le Syndicat Émeraude les déchets émis à l'occasion de cette manifestation seront valorisés. Un point de collecte des DEEE sera également ouvert.

☎ vide-greniers.org

Dimanche 28 septembre

L'association de parents d'élèves élus et indépendants, VH Ensemble, organise une brocante, dimanche 28 septembre, de 8 h à 18 h, dans la cour du groupe scolaire Victor-Hugo (2 rue Édouard-Branly). Pour réserver un stand, il suffit d'envoyer nom, adresse, téléphone et courriel à vhensemble@gmail.com (tarifs : 8 € pour 2 mètres de linéaires).

☎ <http://vhensemble.blogspot.fr>

Seniors**Banquet des seniors**

Cette année, le banquet annuel des seniors de 66 ans et plus se tiendra samedi 18 et dimanche 19 octobre dès 12 h 15 à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay. Cette journée sera l'occasion de partager un repas offert en toute convivialité et d'assister au spectacle de cabaret, de la Compagnie Show en scène. Pour participer, les inscriptions ont lieu jeudi 18 septembre, de 9 h à 12 h à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay et, s'il reste des places, du vendredi 19 septembre au vendredi 10 octobre au CCAS.

Thé dansant

Jeudi 25 septembre à 14 h 30, le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose aux 60 ans et plus son traditionnel thé dansant accompagné du spectacle *Viva Italia*, de la Compagnie des Lutins de la rue Orange, à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay. Entrée libre.

☎ Centre communal d'action sociale (CCAS)
01 30 72 38 50 – ccas@ville-ermont.fr

Vie de quartier**Fête de quartier**

Le conseil de quartier de Cernay invite ses habitants à une fête de quartier, dimanche 14 septembre, de 14 h à 18 h à l'Accueil de loisirs Paul-Langevin.

☎ Service municipal Vie de Quartier
01 30 72 38 21

Prochaine date**Bourses aux vêtements**

Rendez-vous mardi 28 octobre, de 16 h à 20 h, et mercredi 29 octobre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay pour la bourse aux vêtements, jouets, puériculture et bijoux fantaisie automne hiver, organisée par l'Association générale des familles d'Ermont. Pour déposer des vêtements, les étiquettes seront à retirer samedi 11 octobre de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h, à la Maison des associations (2 rue Hoche).

☎ 01 39 59 00 65

Rendez-vous au Forum des associations



Forum des associations et de la vie locale

SAMEDI 13 SEPTEMBRE / 9H > 19H

Espace Yvonne-Printemps
du Théâtre Pierre-Fresnay
3 rue Saint-Flaive Prolongée



SERVICE MUNICIPAL RELATIONS PUBLIQUES

01 30 72 38 28

Adjoint au Maire Chargé des Finances
et des Associations : **Xavier Haquin**

De 9h à 19h, le Forum des associations et de la vie locale vous ouvre ses portes samedi 13 septembre.

Caritative, sportive, de loisir, patriotique, de solidarité ou encore culturelle, les associations de la ville vous donnent rendez-vous au Forum des associations et de la vie locale. Un rendez-vous que les services municipaux ne manqueront pas non plus pour vous présenter toutes leurs activités et actions.

DES DÉMONSTRATIONS

Parfois, une démonstration vaut mieux que des mots. Plusieurs associations feront donc découvrir leurs disciplines tout au long de la journée. Au programme, des démonstrations de danse avec l'Association éducative des Chênes (AEC), la Gymnastique volontaire d'Ermont, les centres socio-culturels, Chupenn ha Lostenn, le Twirling dance club d'Ermont et Ermont danse, de la MJC, et des démonstrations sportives avec le Club Gymnique d'Ermont, le Volley-ball club d'Ermont 95, le Cercle de boxe française d'Ermont, les Arts martiaux ermontois ou encore la Croix-Rouge.

DES SENSIBILISATIONS

Le Conseil ville-handicap vous sensibilisera aux différentes problématiques vécues par les personnes en situation de handicap. Il vous propose la pièce *Comme unique*, à 15h, et un atelier de danse handivalides, à 11h et à 16h30, où vous pourrez vous amuser à découvrir différentes façons de danser avec les danseurs de la compagnie DK-BEL. À cette occasion, vous pourrez créer votre propre danse !



+ d'infos sur ville-ermont.fr

Qu'en pense Charlène Merlen, secrétaire de l'association SAV ?

« Notre association, Souris à ta vie (SAV), a pour but de communiquer avec d'autres associations, de lutter contre la délinquance ou encore de venir en aide aux jeunes et adultes. Dans notre association, il y a aussi un partage de culture et nous mettons tout en œuvre pour aider les jeunes dans leurs démarches professionnelles. Participer à ce forum permet cette rencontre avec les autres associations et de nous faire connaître des Ermontois. »

Rencontres parents-professionnels

Trois rencontres permettant aux parents de mieux accompagner et comprendre leurs enfants sont proposées par le Service municipal Prévention Santé, les Centres socio-culturels des Chênes et François-Rude ainsi que la Direction Jeunesse et Sports.



SERVICE MUNICIPAL PRÉVENTION SANTÉ

01 30 72 31 78

preventionsante@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée de la Jeunesse et des Sports : **Florence Mary**

Adjoint au Maire chargé de la Santé :
Jean-Philippe Picard-Bachelerie



Qu'en pense **Virginie Payet**, mère de famille ?

« Personnellement, [les rencontres parents-professionnels] c'est l'opportunité de prendre le temps de réfléchir sur un sujet qui, de près ou de loin, nous concerne ou nous concernera, de prendre appui sur l'expérience des autres parents présents car les échanges sont enrichissants mais surtout d'avoir l'avis et le regard d'un professionnel qui permet de prendre du recul, de trouver parfois des solutions et de se sentir moins seul à l'idée que d'autres vivent les mêmes difficultés. Un vrai moment intéressant et toujours plaisant avec une organisation bien rodée. J'attends toujours les prochaines rencontres avec impatience. »

DONNER CONFIANCE EN LUI À SON ENFANT

➤ **Mardi 23 septembre à 20h /**
Centre socio-culturel François-Rude
Allée Jean de Florette /
01 34 44 24 60

La confiance en soi se construit très tôt dans le développement de l'enfant. Comment les parents peuvent-ils favoriser la construction d'une estime de soi positive ? Comment aider son enfant à retrouver une confiance en lui perdue ?

Cette rencontre sera animée par **Philippe Jeammet**, professeur émérite de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et président de l'École des parents et des éducateurs (EPE) d'Île-de-France.

ÉDUCATION : CONCILIER AMOUR ET AUTORITÉ

➤ **Mardi 14 octobre à 20h /**
Pergola des Chênes et des
Espérances / 112 rue du 18 Juin /
01 34 15 75 07

Comment savoir si je suis juste ou non ? Souvent, les parents doutent de la pertinence de leurs positions en matière éducative. Certains n'osent plus avoir d'autorité. L'amour s'y oppose-t-il ? Si non, comment amour et autorité peuvent-ils se concilier ? Pourquoi sont-ils indispensables ?

Édith Tartar Goddet, psychologue clinicienne et psychosociologue, animera cette soirée. Elle a notamment écrit le livre *Savoir communiquer avec les adolescents*.

LA PRISE D'AUTONOMIE DU JEUNE ADULTE

➤ **Mardi 25 novembre à 20h /**
Espace Jeunesse /
37 bis rue Maurice-Berteaux /
01 34 44 10 30

Le départ de la maison est un passage qui peut être vécu plus ou moins difficilement par l'enfant ou par le(s) parent(s). Quel est le rôle des parents dans la construction de l'autonomie du jeune, comment l'accompagner le mieux possible vers le chemin de l'indépendance ?

Cette rencontre sera animée par **Elsa Ramos**, sociologue, maître de conférences à l'université René-Descartes et chercheur au Centre de recherches sur les liens sociaux (CERLIS). Spécialiste de l'adolescence, elle a notamment publié sa thèse en 2012 sur *La construction du chez-soi : les étudiants qui cohabitent avec leurs parents*.



+ d'infos sur ville-ermont.fr

Sport, partage et handicap

Les personnes en situation de handicap souhaitent de plus en plus participer à des compétitions sportives. Pour répondre à cette demande, le Service Handicap du Centre communal d'action sociale avec son Conseil ville-handicap et la Direction Jeunesse et Sports organisent la semaine Partageons le sport, en collaboration avec le Comité départemental handisport et le Comité départemental sport adapté.



**Lisez l'interview
sur l'IME Le clos fleuri
en page 36.**

 **Documentation
et programme disponibles
en mairie et sur ville-ermont.fr**

Pour les personnes invalides, les sports amateurs apportent des bienfaits à la fois pour la santé et pour le développement personnel. Ce ne sont plus alors les "limites physiques" des personnes en situation de handicap qui sont vues mais bien au contraire leurs potentiels. En effet, grâce au sport, une personne en situation de handicap développe son autonomie, réapprend à ressentir son corps et, *in fine*, à l'utiliser. C'est ainsi un pas de plus vers le dépassement de son handicap qui est réalisé. Au-delà de la convivialité, cette semaine souhaite également favoriser, à travers le sport, le rapprochement entre les personnes valides et non valides et la sensibilisation des plus jeunes (collégiens) et habitants à la question du handicap.

TOURNOI DE PÉTANQUE POUR TOUS

➤ **Samedi 27 septembre /
9 h > 18 h / Complexe sportif
Raoul-Dautry (105 rue de Saint-
Gratien) – À partir de 16 ans**

Point de départ de cette semaine de sports partagés, la seconde édition du tournoi de pétanque pour tous. Membres associatifs, foyers de vie, institut médico-éducatif, institut médico-professionnel,

Ermontois, membres de l'association Les Gentleman's, joueurs de haut niveau, joueurs licenciés d'un club de pétanque, élus de la commune... tout le monde est invité à participer à ce grand tournoi.

Devenez l'un des membres de l'une des 64 équipes composées de trois personnes (un joueur en situation de handicap ou non, un joueur de haut niveau et un joueur licencié d'un club de pétanque). Comme pour tout tournoi, les trois premières équipes recevront une coupe. N'hésitez plus, inscrivez-vous au 01 30 72 38 50 ! De plus, vous pourrez vous initier à une autre variété de pétanque : la boule molle.

ATELIERS DE SPORTS PARTAGÉS

➤ **Du 29 septembre au 3 octobre /
Établissements scolaires,
périscolaires et spécialisés**

Tout au long de cette semaine, des activités handisports et sports adaptés seront organisées pour les 5^e des collèges de la commune, les enfants et jeunes fréquentant les accueils de loisirs municipaux et les jeunes issus des établissements spécialisés du Val-d'Oise, dont la journée motricité de l'IME.

ATELIERS DE SPORTS PARTAGÉS

➤ **Samedi 4 octobre /
14 h > 18 h / Gymnase
Gaston-Rebuffat (1 allée Jean
de Florette) – À partir de 7 ans**

Troisième manche de cette semaine, cette fois-ci c'est autour de nombreuses épreuves handisports que les rencontres auront lieu. Là aussi, ces ateliers de sports partagés sont ouverts à tous. Au programme : kin-ball, pétéca, bumball, handi-basket, tir à la sarbacane, boccia...



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

01 30 72 38 50 – ccas@ville-ermont.fr
Adjoint au Maire Chargé des Solidarités :
Pierre Tellier
Adjointe au Maire Chargée de la
Jeunesse et des Sports : **Florence Mary**

Fête des vendanges 2014

Gaulois, Vikings, Grecs, Celtes, Incas ou encore Romains vous attendent nombreux pour la nouvelle édition de la Fête des vendanges.

Ce sont sur les traces des anciennes civilisations que vous entraînera le défilé de chars de votre Fête des vendanges. Gaulois, Incas, Indiens d'Amérique, Mayas, hommes préhistoriques, Grecs, Vikings, Celtes, Romains, Égyptiens et Japonais seront tous présents pour vous faire (re)découvrir leur grandeur. Départ à 20h30 pour un parcours dans les rues de la ville qui se terminera par un feu d'artifice vers 22h au Théâtre Pierre-Fresnay.

PRESSAGE DU RAISIN

En attendant de découvrir les magnifiques chars de ces grandes civilisations, venez déguster du jus de raisin, dès 19h, pressé par M. le Maire.

Cette année, vous pourrez aussi déguster le



miel des ruches installées en mai 2013 dans le parc de la Mairie.

Et ce n'est pas tout... Pour vous faire patienter jusqu'au départ du défilé de chars, des spectacles de rue prévus par les élèves du Conservatoire municipal de musique, de théâtre et de danse Jacques-Juteau et sa Batucada, le Twirling danse club, la fanfare l'Ermontoise et le groupe folklorique breton Chupenn ha Lostenn raviront vos yeux et vos oreilles.

 **d'infos sur ville-ermont.fr**

Fête des vendanges

**SAMEDI 27 SEPTEMBRE,
PLACE ANITA-CONTI**

19h : pressage du raisin et animations

20h30 : départ de défilé de chars

22h : feu d'artifice au
Théâtre Pierre-Fresnay



**SERVICE MUNICIPAL RELATIONS
PUBLIQUES**

01 30 72 38 28

Qu'en pense Jacqueline de l'AEC ?

« Pour l'Association éducative des Chênes (AEC), la Fête des vendanges est un moyen de se faire connaître dans les autres quartiers. C'est ainsi que des enfants et adultes viennent fréquenter nos cours de gym, danse et claquettes. Cette année le thème de notre char est la préhistoire. »

Nominations

Les conseillers municipaux délégués

Dans le cadre du renouvellement du conseil municipal, de nouveaux conseillers municipaux délégués ont été nommés, par M. le Maire, par un arrêté.



Youcef Khinache
Chargé de la Sécurité et de la Défense



Brigitte Oehler
Chargée des Seniors



Jacques Cazalet
Chargé du projet de Réhabilitation du Complexe sportif Raoul-Dautry



Angélique Mézière
Chargée des Commerces



René Herbez
Chargé de l'Intercommunalité



Ahmed El Mahjoubi
Chargé de l'Action Sociale dans le Sport



Désir Quenum
Chargé de l'Animation en direction de la Jeunesse

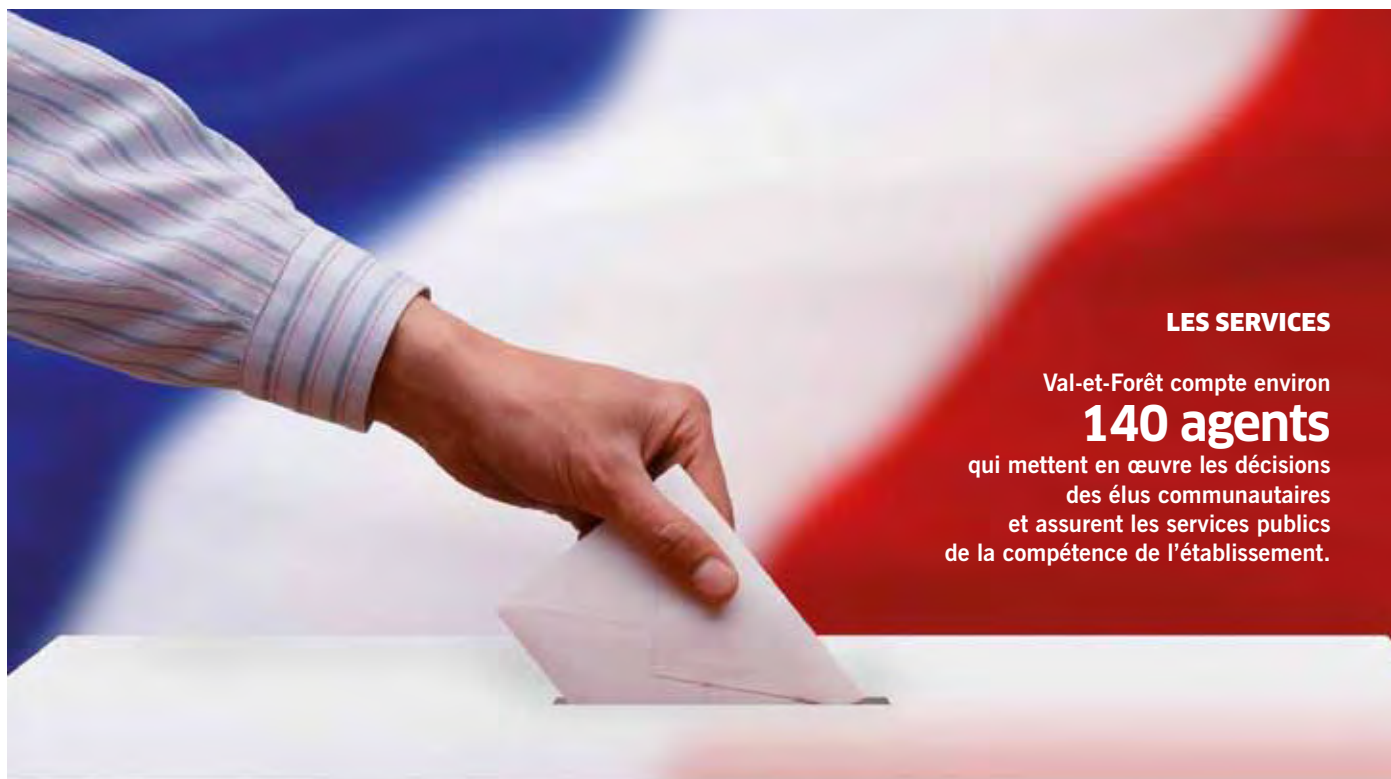


INTERCOMMUNALITÉ

BILAN D'ÉTAPE

En mars dernier, vous avez élu pour la première fois vos représentants à la communauté d'agglomération Val-et-Forêt au suffrage universel direct. Avec la mise en application de la loi, que font ces intercommunalités et que deviendra la communauté d'agglomération Val-et-Forêt ?

Une communauté d'agglomération, ça fonctionne comment ?



LES SERVICES

Val-et-Forêt compte environ
140 agents
qui mettent en œuvre les décisions
des élus communautaires
et assurent les services publics
de la compétence de l'établissement.

Les scrutins des 23 et 30 mars derniers ont marqué une évolution majeure pour la communauté d'agglomération. Pour la première fois, les 36 conseillers communautaires de Val-et-Forêt ont été élus au suffrage universel direct. Chacune des six communes qui composent cette communauté est désormais représentée proportionnellement à son nombre d'habitants :

- Ermont a 10 conseillers communautaires ;
- Eaubonne 9 ;
- Saint-Leu-la-Forêt 6 ;
- Montlignon 3 ;
- Saint-Prix 4 ;
- Le Plessis-Bouchard 4.

LE PRÉSIDENT ET LE BUREAU

Lors du Conseil communautaire du 23 avril 2014 le Président et les vice-présidents de Val-et-Forêt ont été désignés. Monsieur Xavier Haquin, Adjoint au Maire d'Ermont, a été élu président, MM. Sébastien Meurant, maire de Saint-Leu la Forêt, Gérard Dublineau, maire d'Eaubonne, Gérard Lambert-Motte, maire du Plessis-Bouchard, Jean-Pierre Enjalbert, maire de Saint-Prix et Alain Goujon, maire de Montlignon ont été élus vice-présidents. Ils constituent ensemble le Bureau, exécutif de l'établissement public qui se réunit deux fois par mois pour gérer les affaires courantes et celles qui lui sont déléguées par le Conseil communautaire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Organe délibérant de Val-et-Forêt, le Conseil communautaire représente toutes les communes.

Il détermine les grandes orientations et peut déléguer certaines de ses prérogatives au Bureau afin de faciliter la gestion des affaires courantes. Il se réunit en séance publique environ six fois par an.

LES COMMISSIONS

Les conseillers communautaires sont répartis dans des commissions thématiques. Ces commissions étudient et donnent leur avis sur les projets avant qu'ils ne soient présentés au Conseil communautaire.

L'intercommunalité demain

La loi du 27 janvier 2014 prévoit que dans la grande couronne de Paris (dont le Val-d'Oise fait partie), les communes appartenant à l'unité urbaine de Paris – c'est-à-dire la zone d'urbanisation continue – devront se regrouper dans des ensembles plus vastes.

QUE DIT LA LOI ?

« Dans les départements de l'Essonne, de la Seine-et-Marne, du Val-d'Oise et des Yvelines, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dont le siège se situe dans l'unité urbaine de Paris, telle que définie par l'Institut national de la statistique et des études économiques, regroupent plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave formant un ensemble d'au moins 200 000 habitants ». Cela signifie que les communautés d'agglomération doivent se regrouper afin de constituer des territoires de plus de **200 000 habitants**. Ce sera le cas de la communauté d'agglomération Val-et-Forêt qui devra fusionner en tout ou partie avec une autre entité pour atteindre ce seuil.

QUI DÉCIDE DE LA FUSION ?

La fusion des intercommunalités doit être effective début 2016. Pour la mettre en œuvre, le préfet est chargé d'élaborer un schéma régional de coopération intercommunale (SRCI). Ce schéma doit être présenté avant le 1^{er} septembre 2014 par le préfet de Région. Ce nouveau schéma est ensuite étudié par la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), représentant les communes et les intercommunalités dans leur diversité, ainsi que le département et la région qui devra rendre ses délibérations pour le 28 février 2015. Au 1^{er} juillet 2015, le préfet de Région présentera le nouveau périmètre de l'établissement intercommunal pour rendre effective la fusion des établissements publics de coopération intercommunale au 31 décembre 2015.

QUE CONTIENT LE SRCI ?

Le SRCI prévoit une couverture intégrale du territoire départemental par des établissements publics de coopération

intercommunale à fiscalité propre et la suppression des enclaves et des discontinuités territoriales. Le schéma présente également les modalités de rationalisation des périmètres des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et des syndicats mixtes existants. Il peut ainsi proposer la création, la transformation ou la fusion d'EPCI à fiscalité propre, ainsi que la modification de leurs périmètres. Il peut enfin proposer la suppression, la transformation, ainsi que la fusion de syndicats de communes ou de syndicats mixtes.

LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS, SOMMES-NOUS CONCERNÉS ?

En l'état actuel des débats, la structure de la métropole du grand Paris n'impactera pas notre commune mais sera constituée de Paris et des départements de la petite couronne ainsi que des communes de la grande couronne immédiatement voisines qui le souhaitent.

Une communauté d'agglomération, ça sert à quoi ?

Éttablissement public de coopération intercommunale (EPCI), Val-et-Forêt permet, depuis janvier 2000, la mutualisation des moyens humains, financiers et techniques des communes afin d'élaborer un projet commun de développement du territoire et d'aménagement de l'espace.

Elle exerce ainsi un certain nombre de compétences définies par la loi sur la coopération intercommunale du 12 juillet 1999 mais également déterminées par les conseils municipaux des communes dans le statut de l'EPCI.

Toutes ces compétences répondent à des enjeux de développement du milieu urbain, dans le but d'améliorer la qualité de vie et de répondre efficacement aux besoins quotidiens des communes et de leurs habitants. Les compétences que la ville d'Ermont a déléguées pour un meilleur service aux habitants sont les suivantes.



POLITIQUE DE LA VILLE, SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

■ Mise en œuvre d'un contrat intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) permettant un partenariat étroit entre la police

municipale et la police nationale, complété par un contrat local de sécurité propre à la commune d'Ermont et signé entre le Maire et le Préfet.

■ Développement d'un réseau de caméras de vidéoprotection urbaine sur le territoire.

■ Gestion d'un service intercommunal de police municipale composé de 48 agents permettant une présence quotidienne sur la voie publique.

■ Cofinancement de la prévention spécialisée sur trois communes.

➤ Agir sur les problèmes avant qu'ils n'arrivent est le meilleur moyen de faire diminuer l'insécurité.

Suite article p.19

■ **Aide au fonctionnement de la Maison de la justice et du droit de la vallée de Montmorency.**

✚ Avec cette structure de proximité, le citoyen a accès à de nombreuses informations gratuites relatives à la justice et à la vie en société.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE, DES TRANSPORTS URBAINS ET DU STATIONNEMENT

■ **Réalisation d'opérations d'aménagement, notamment dans le quartier de la gare d'Ermont-Eaubonne (ZAC) et sur la partie nord de la plaine du Plessis-Bouchard.**

■ **Organisation du réseau de transports urbains ValBus et du transport à la demande TaxiVal.**

✚ Ces services permettent au quotidien de mieux se déplacer sur l'ensemble du territoire de Val-et-Forêt.

■ **Mise en place d'un Pass'Local offrant la gratuité du réseau ValBus aux seniors.**

✚ Les seniors circulent souvent en transport en commun. Selon certaines conditions, ils peuvent voyager gratuitement sur l'ensemble du réseau de bus de Val-et-Forêt.

■ **Réalisation d'un Plan Local de Déplacement Urbain, outil d'intégration des politiques de mobilité.**

✚ Il est important de penser aux différents modes de déplacement de la population afin de mettre en place des structures qui répondent à leurs besoins mais aussi promouvoir d'autres formes de déplacements tout en les facilitant.

■ **Gestion et entretien des parcs de stationnement ainsi que du stationnement payant à proximité des gares et des centres villes.**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

■ **Gestion et entretien des zones d'activités économiques et d'une pépinière d'entreprises pour faciliter l'accueil et le maintien des entreprises sur le territoire.**

✚ Une agglomération doit accueillir sur son territoire les activités économiques qui assurent son développement.

■ **Accompagnement des demandeurs d'emploi et des entreprises, en coordination avec Pôle emploi.**

✚ La problématique de l'emploi touche l'ensemble des villes. Les services de Val-et-Forêt mettent en place des actions afin d'accompagner les demandeurs d'emploi mais aussi les employeurs.

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

■ **Les communes peuvent solliciter l'EPCI pour la requalification de l'habitat collectif par la réhabilitation et la construction de logements sociaux.**

■ **Développement d'un Programme local de l'habitat pour l'amélioration du parc ancien et la diversification des offres nouvelles et locatives dans le respect de l'indépendance de l'office municipal HLM d'Ermont.**

■ **Aide aux travaux de rénovation thermique.**

✚ Les économies d'énergie s'adressent à tous. Des programmes spécifiques sont mis en place pour aider les habitants dans leurs travaux relatifs à la rénovation thermique.

■ **Valorisation des centres villes anciens par des aides juridiques et financières aux copropriétaires.**

✚ Les centres villes accueillent souvent de très anciens bâtiments qu'il faut soutenir en les réhabilitant pour un meilleur confort de vie.

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

■ **Entretien de la voirie intercommunale.**

✚ Val-et-Forêt participe à l'entretien de la voirie des communes.

■ **Mise en œuvre d'un Plan climat énergie territoire pour lutter contre le changement climatique.**

✚ Le plan complète l'Agenda 21 de la ville.

LECTURE PUBLIQUE

■ **Gestion d'un réseau de sept médiathèques.**

✚ Lieu de rendez-vous, les médiathèques font partie intégrante de la vie des Ermon-tois. La communauté d'agglomération finance le fonctionnement des médiathèques qui restent partie intégrante de la politique culturelle communale.



Nouvel emploi du temps pour nos enfants

Le point sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.



© Thinkstockphotos

À 15 H 45, L'ÉCOLE EST FINIE

Désormais la journée d'école se termine à 15 h 45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et votre enfant va à l'école le mercredi matin, de la petite section maternelle au CM2. La Municipalité a décidé d'ouvrir la restauration scolaire le mercredi midi.

Ce nouvel emploi du temps est mis en place à titre expérimental à Ermont. À la fin du premier trimestre de l'année scolaire, un bilan sera effectué avec les parents d'élèves, les enseignants et les agents municipaux.

COMMENT S'ORGANISE CETTE NOUVELLE SEMAINE SCOLAIRE ?

La semaine de votre enfant est composée de temps différents : l'école et les activités proposées par la commune. Les temps d'apprentissages scolaires sont mis en œuvre par les enseignants et, en maternelle, avec l'appui des agents municipaux ATSEM. Les temps périscolaires sont organisés par les directeurs et animateurs des accueils de loisirs, les ATSEM, les intervenants de l'étude et les agents de restauration de la commune.

La pause pour le repas a lieu de 11 h 30 à 13 h 30. Pendant ce laps de temps, votre

enfant déjeune et participe à des activités mises en place par les équipes d'animation. Dans chaque école, les effectifs des animateurs sont renforcés pour organiser un temps plus calme, plus respectueux du rythme de l'enfant.

Le restaurant scolaire est par ailleurs ouvert le mercredi midi (de 11 h 30 à 13 h 30).

ET APRÈS L'ÉCOLE, QUE SE PASSE-T-IL ?

Vous pouvez venir chercher votre enfant à la sortie de l'école à 15 h 45 ou l'inscrire à l'un des accueils payants organisés par la commune.

Si votre enfant est inscrit en maternelle et CP, vous pouvez le récupérer entre 15 h 45 et 17 h 30 à l'accueil postscolaire ou durant l'accueil du soir entre 17 h 30 et 19 h 15. À 17 h 30, il bénéficie d'un temps de récréation au cours duquel il prend son goûter. Ensuite, dans les locaux de l'accueil périscolaire, des activités, élaborées en fonction du projet pédagogique, seront proposées à votre enfant.

Si votre enfant est inscrit en élémentaire, à partir du CE1, vous pouvez le récupérer après l'étude à 17 h 30 ou durant l'accueil du soir entre 17 h 30 et 19 h 15.



DIRECTION DE L'ACTION ÉDUCATIVE

01 30 72 38 32

Adjointe au Maire Chargée de l'Éducation :

Martine Pégrier-Lelièvre

Sur le temps de l'étude, les enfants bénéficient d'une récréation au cours de laquelle ils prennent leur goûter et font ensuite leurs devoirs avec des encadrants.

Le petit plus : le goûter est désormais offert par la commune aux enfants accueillis à l'étude. Le goûter est maintenu pour l'accueil postscolaire des enfants inscrits en maternelle et au CP. Le goûter sera pris en salle de restauration.

Après 17 h 30, votre enfant est accueilli à l'accueil du soir jusqu'à 19 h 15 dans les locaux de l'accueil périscolaire. Il lui est proposé des activités variées : lecture, activités manuelles, jeux de société...



+ d'infos sur ville-ermont.fr

Alzheimer

Rencontres aidants/aidés

Venez stimuler votre mémoire, vos fonctions cognitives et psychomotrices de manière ludique lors de la rencontre d'Aide aux aidants du jeudi 11 septembre, à 16h30 à l'Espace Jeunesse, animée par Marianne Leroy, neuropsychologue et Sophie Donadey, psychomotricienne. Aidants, aidés, venez à deux pour des temps partagés et complémentaires. La rencontre suivante est prévue jeudi 9 octobre.

➤ **Centre communal d'action sociale**
01 30 72 38 50
ccas@ville-ermont.fr

Pass'Jeunes

Une carte et un chéquier

Avec la carte et le chéquier Pass'Jeunes, les 11-25 ans Ermontois profitent de nombreuses réductions auprès des services municipaux et de certains commerçants de la ville. Annuels et nominatifs, la carte et le chéquier Pass'Jeunes sont délivrés durant toute l'année.

➤ **Direction Jeunesse et Sports**
01 34 44 10 30
jeunesse@ville-ermont.fr

Aides financières

Bourse communale

La bourse communale est une aide accordée par le Centre communal d'action sociale aux collégiens, lycéens et étudiants Ermontois (aide de 120 ou 150€ suivant le niveau scolaire de l'élève). En 2013, 349 jeunes en ont bénéficié (285 en 2012). Pour y prétendre, il faut résider à Ermont et être scolarisé dans un établissement d'enseignement général, technique ou professionnel du second degré ou poursuivre des études supérieures. Pour en bénéficier, déposez le formulaire dûment rempli disponible au CCAS ou téléchargeable sur ville-ermont.fr, au plus tard vendredi 31 octobre prochain à 16h30, accompagné des documents demandés dans le formulaire.

➤ **Centre communal d'action sociale**
01 30 72 38 50
ccas@ville-ermont.fr



Pass'Sport

Le Pass'Sport est une aide financière octroyée aux familles bénéficiaires de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS). Ce dispositif permet aux 6-18 ans Ermontois d'accéder à des activités sportives grâce à la réduction du coût de l'inscription dans un club sportif (liste sur le site de la ville) puisque les parents ou tuteurs légaux dont les ressources se situent entre la tranche 1 et la tranche 5 du quotient familial* bénéficient du remboursement d'un pourcentage de la cotisation.

**Vous pouvez calculer votre quotient familial sur le portail famille.*

➤ **Direction Jeunesse et Sports**
01 34 44 10 30
sports@ville-ermont.fr

Transport

Une aide financière est accordée aux élèves habitant Ermont et scolarisés à Ermont lorsqu'ils bénéficient de la carte Imagine R, le département n'assurant plus d'aide. La commune rembourse 50% du coût de la carte Imagine R. Pour en bénéficier, adressez-vous à la Direction de l'Action Éducative avant le 31 octobre.

➤ **Direction de l'Action Éducative**
01 30 72 38 32
education@ville-ermont.fr

Solidarité

Amis Services

L'association Ami Services vous accueille un jeudi par mois, de 9h à 12h, pour vous aider à trouver une solution adaptée à votre besoin (ménage, jardinage, repassage, bricolage, cuisine et courses). Les prochaines permanences auront lieu jeudis 11 septembre, 9 octobre, 6 novembre et 11 décembre au Centre communal d'action sociale.

➤ **Ami Services – 31 cours Albert I^{er} à Eaubonne**
01 39 59 22 33

AEC

Inscriptions

Il reste encore des places à l'Association éducative des Chênes (AEC) pour venir vous détendre dans des cours de relaxation, stretching, des cours de modern' jazz, claquettes et gym ainsi que pour vos enfants. (Dès 3 ans).

➤ **01 34 15 37 02**
aec.ermont@gmail.com

Mon école du futur



© Thinkstockphotos

**À quoi ressemblera l'école de demain ?
C'est sur ce thème qu'il est proposé aux écoliers
Ermontois de réfléchir en participant au concours
organisé par la Municipalité : Mon école du futur.**

Dans le cadre de l'Agenda 21 ermontois, les écoles de la commune sont invitées à réfléchir aux grands enjeux à venir et de valoriser leur travail auprès des Ermontois au travers d'un concours inter-écoles, Mon école du futur, en partenariat avec la circonscription de l'Inspection de l'Éducation nationale d'Ermont-Eaubonne.

PRINCIPE

Le concours Mon école du futur vise à imaginer l'école de demain face aux défis du développement durable. Les classes pourront exposer des idées concrètes, insolites, utopiques et formuler leurs pro-

positions de façon littéraire, artistique ou même scientifique, sous la forme de leur choix (maquette, bande dessinée, vidéo, poster...).

Les élèves pourront, par exemple, réfléchir à la façon dont les bâtiments scolaires seront conçus, à leurs différents usages, aux achats (matériels et fournitures scolaires, restauration...), à la démocratie qui pourrait être mise en place à l'école...

LA BOURSE

La participation à ce concours peut se faire : par classe, par groupe de plusieurs classes ou par école. Et elle peut aussi



SERVICE MUNICIPAL DÉVELOPPEMENT DURABLE

01 30 72 38 40 –
vanessa.benbouzid@ville-ermont.fr

INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Véronique Cohuet –
veronique.cohuet@ac-versailles.fr

Adjointe au Maire Chargée
du Développement Durable :
Céline Bouvet

s'enrichir d'un travail avec d'autres acteurs de l'école, voire même en dehors de l'école. Pour soutenir les classes participantes, la Municipalité offrira une bourse de 150€ pour une classe qui participe seule et 200€ par classe dès lors qu'un minimum de deux classes se regroupe sur un projet commun.

Cette bourse permettra aux enseignants de financer une partie des dépenses liées au concours comme une visite de site ou la venue d'un intervenant spécialisé qui étayeront la réflexion des élèves, ou encore l'achat de matériels pour la réalisation du projet.

LES RÉCOMPENSES

Le travail de recherche et de réflexion ne s'arrêtera pas là pour les élèves. En effet, les trois lauréats qui seront sélectionnés par le jury devront désigner une association de leur choix œuvrant dans le champ de la solidarité, de l'environnement ou du social, à laquelle sera versée une somme de 500€.



+ d'infos sur ville-ermont.fr

Au cœur de la nouvelle saison culturelle

La saison jeune public

POUR LES PLUS PETITS



© Agnès Desfosses

Avec *En Corps*, de la Cie ACTA, partez à la rencontre des chants et des paysages sonores tziganes et andalous et des couleurs de l'Espagne, grâce à une chanteuse, un danseur et un peintre numérique.

➤ À voir dès 4 ans.



Îlot est une création de la Cie Rideau à Sonnette, qui sera en résidence à Ermont en décembre prochain. Entre théâtre, danse et film d'animation, *Îlot* est une fable toute douce qui s'inspire de l'univers de Joan Miró.

➤ À voir dès 1 an.

POUR LES PLUS GRANDS



© Johanne Huysman

Un jour comme un autre, Ernest, Stanislas et Désiré se réveillent de plutôt bonne humeur quand arrive une lettre : « Aujourd'hui c'est le dernier jour. Votre vie est finie. » Mais *Les trois petits vieux qui ne voulaient pas mourir* n'ont pas le temps pour ça !

➤ Une création de la Cie Par-dessus bord, à voir en famille dès 8 ans.



Le spectacle *Une chenille dans le cœur* est présenté aux enfants à partir de 6 ans, dans le cadre du FTVO.

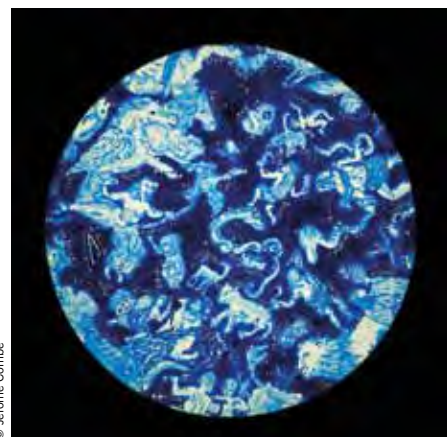
La Cie Carré-Blanc sera en résidence de création à Ermont, en septembre et novembre. Théâtre et danse servent une réflexion sur la responsabilité des adultes quant au monde qu'ils créent et laissent aux plus jeunes.

Une répétition publique est organisée mardi 23 septembre au Théâtre de l'Aventure.



© Valéry Faïdherbe

Létée, c'est l'histoire d'une petite fille qui cherche à disparaître, pour de vrai. Elle réussit. Mais quand elle revient, personne ne la reconnaît... Vidéo, théâtre d'objets et univers sonore très narratif se conjuguent et entraînent toute la famille, dès 7 ans, dans les méandres de la mémoire.



© Jérôme Combe

(This is not) a dream est un spectacle de lanternes magiques, en partenariat avec La Fondation Royaumont. Entre précinéma et théâtres d'objets, les jeux d'ombres et de projection de la lanterne magique dialoguent avec les pianos d'Éric Satie et John Cage. Des master classes et des animations, dans le cadre des parcours culturels et artistiques du Pôle Culturel, accompagneront ce récital.

La saison tout public

© Fabienne Rappeneau



En novembre, La Troupe à Palmade plonge avec un humour décapant dans les profondeurs des relations au travail avec *L'Entreprise*, une comédie drôle et mordante.

© Katell Itani



Première comédie-ballet de Molière, *Les Fâcheux* est un pétillant divertissement baroque, où théâtre, musique, danse, costumes, maquillages, lumière chaleureuse des bougies, gestuelle et diction ravissent les sens.

© Anne Kessler



© Cédric Darbord

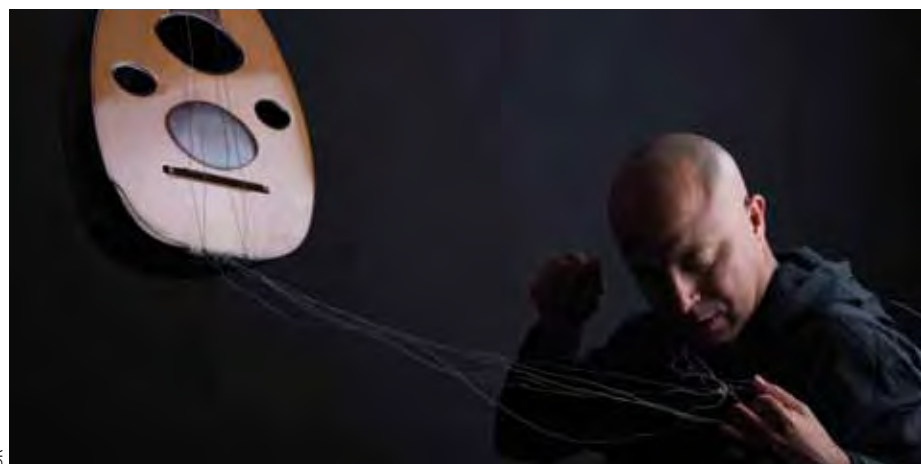
Dans *Silence on tourne !*, la Cie Pokemon Crew a décidé d'explorer deux mondes qui la passionnent : le cinéma et l'origine de certains mouvements hip-hop. À travers des décors et des costumes inspirés des studios de cinéma de l'époque, les danseurs vous emmènent sur des rythmes musicaux tantôt doux, tantôt rapides.

La nouvelle culte de Daniel Keyes, *Des fleurs pour Algernon*, est aujourd'hui portée au théâtre dans un monologue joué par Grégory Gadebois – Molière 2014 du seul en scène – où l'émotion et le rire sont teintés d'effroi devant les effets imprévisibles des expériences scientifiques.

+ d'infos sur la saison dans le programme 2014/2015 joint à ce magazine et sur ville-ermont.fr/culture



La saison musicale



Des rencontres au sommet pour cette nouvelle édition du festival **Jazz au fil de l'Oise** avec le duo Michel Portal + Bojan Z, le joueur d'oud Dhafer Youssef ou encore le trio jazz-blues Serena Fisseau, Vincent Peirani et Émile Parisien. En séances scolaires, Yom nous présentera le klezmer, une tradition musicale juive ashkénaze dans *Back to the Klezmer*.



© Ingrid Hertfelder



En mars, une session hip-hop de chambre vous sera proposée par l'homme à la voix de miel, le rappeur-conteur **Oxmo Puccino**, dans une formation en trio acoustique à ne pas manquer.



RÉSERVATIONS
AU 01 34 44 03 80

THÉÂTRE DE L'AVENTURE

1 rue Gambetta (croisement des rues Gros-Noyer/Gambetta)

THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY

3 rue Saint-Flaive Prolongée

PÔLE CULTUREL D'ERMONT

1 rue Gambetta
01 30 72 52 94
culture@ville-ermont.fr

Ouverture des abonnements le mardi 2 septembre sur rendez-vous.

Appelez-nous au 01 34 44 03 80 à partir du 26 août pour prendre rendez-vous sur l'une des dates suivantes, à choisir selon l'abonnement souhaité.

- **Mardi 2 septembre** : Périple
- **Du mercredi 3 au mardi 9 septembre** : Périple/Présence/Parcours
- **À partir du mercredi 10 septembre** : abonnements et cartes d'adhésion sans rendez-vous.

Adjointe au maire Chargée de la Culture : **Joëlle Dupuy**

Lors de ce projet, porté par le Conservatoire municipal Jacques-Juteau, en partenariat avec le conseil général du Val-d'Oise, **le Sacre du Tympan**, en résidence à Ermont, proposera une série d'ateliers autour des musiques de films aux élèves du conservatoire. L'ensemble présentera deux concerts dont *Soundtrax*, qui nous invite à découvrir des compositions originales de films imaginaires...

Visages de l'art : une saison de conférences



© Istock

► Correspondances entre les arts

PAR FLORENCE VARLOT / THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY

► Sept visites en septembre-octobre et en mai-juin

Les correspondances possibles entre les différentes formes de l'expression sensible (arts visuels, littérature, musique) sont de plus en plus nombreux et riches d'enseignement. À sa façon, l'artiste concrétise l'invisible par la plastique, matérialise l'inaudible par la musique et réalise l'indicible par l'écriture.

► L'architecture à Venise

PAR ANNE-MARIE TEREL /
THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY

► Six conférences, de novembre à décembre

Mondialement connu, le patrimoine architectural de Venise reflète des siècles d'histoire et plusieurs courants artistiques successifs. L'influence du monde byzantin, illustrée par la basilique Saint-Marc est suivie par celle du gothique, venue du nord de l'Europe. La Renaissance, qui s'affirme lentement à partir du milieu du XV^e siècle, touche les domaines tant religieux que profane grâce à de grands architectes comme Codussi, les Lombardo mais surtout Palladio, le plus célèbre architecte de Vénétie au XVI^e siècle.



© Thinkstock



© Thinkstock

► L'art baroque en Europe

PAR LIONEL CARIOU DE KERYS /
THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY

► Six conférences, de janvier à février

Art de la contre-réforme catholique, l'art baroque se développe à Rome au début du XVII^e siècle. En peinture, les artistes expriment le sentiment religieux par l'intensité des expressions et l'utilisation du clair-obscur. En architecture et en sculpture, la richesse et la profusion des formes veulent faire ressentir aux fidèles la splendeur du royaume de Dieu. Parti d'Italie, l'art baroque s'étendra progressivement dans toute l'Europe centrale.



► Connaissance de l'art contemporain : l'art contemporain expliqué à ma mère

L'art contemporain fêtera ses 70 ans le 8 mai 2015 !

Connaissance de l'art contemporain vous propose de fêter l'événement en ouvrant un grand dossier sur les âges de la vie. Ajoutez une conférence sur la beauté et une seconde sur la famille et vous obtiendrez ce nouveau cycle de huit conférences au Théâtre de l'Aventure.

En parallèle, Connaissance de l'art contemporain vous présente le feuillet *L'art contemporain fête ses 70 ans* ; chaque conférence consacrera un épisode aux principaux groupes, mouvements et tendances de l'art depuis 1945. Entrée libre.

► Himalaya, éternelle demeure des Neiges...

PAR KATIA THOMAS /
THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY

► Six conférences, une visite du musée Guimet et un atelier créatif pour façonner un mandala en sable

Aux frontières de l'histoire de l'art et de l'ethnologie, ce cycle de conférences vous propose, par une approche thématique, de découvrir les différentes cultures et traditions artistiques existant sur les deux versants de l'Himalaya. Des montagnes du Bhoutan à celles du Ladakh, en passant par les vallées du Sikkim et du Népal, et sans oublier le plateau tibétain, l'Himalaya offre une diversité culturelle surprenante et souvent méconnue.



© Thinkstock



ABONNEZ-VOUS
AU 01 30 72 52 94

Agenda

Les associations de seniors proposent de nombreuses activités, de la marche à pied à la peinture sur soie, en passant par des conférences ou encore des sorties, à retrouver dans le magazine *Évasion*, disponible au Centre communal d'action sociale (CCAS) et sur le site de la ville : ville-ermont.fr.

Du 5 au 20

La Bibliothèque annexe Les Passerelles fête ses 20 ans.

Jeudi 11

9h – 12h : **permanence Amis service**. Mairie bâtiment B
16h30 : **rencontre Aide aux aidants**. Résidence Les Primevères

Samedi 13

9h – 19h : **Forum des associations et de la vie locale**.

Espace Y. - Printemps du Théâtre P. - Fresnay

Dimanche 14

Dès 14h : **fête de quartier**. Accueil de loisirs Paul-Langevin.

Du 16 septembre au 15 octobre
Cap pas cap (cf. page 31)

Mardi 16

18h & 20h45 : **Black Coal**. Cinéma Pierre-Fresnay

Mercredi 17

18h & 20h45 : **On a failli être amies**. Cinéma Pierre-Fresnay

Samedi 20

20h30 : **théâtre avec Italie-Brésil 3 à 2**. Théâtre de l'Aventure

Dimanche 21

6h – 18h : **brocante**. Parkings du marché Saint-Flaive et de la gare

L'actualité de la médiathèque



Animation **Tout-petit je lis aussi**

➤ **Samedi 27 septembre**
à 10h15 et 11h
à la Médiathèque André-Malraux.

La Bibliothèque annexe Les Passerelles fête ses 20 ans !

À l'occasion de son 20^e anniversaire, la Bibliothèque annexe Les Passerelles met les petits livres dans les grands.

➤ **Du 5 au 17 septembre, l'exposition de la BNF sur les figures emblématiques de la littérature jeunesse** Babar, Harry Potter et C^{ie}.

➤ **Vendredi 12 septembre, de 15h à 17h30, Lectures vagabondes**, lectures passerelles où les bibliothécaires vous lisent des histoires (Kamishibai et livres interactifs...) : repérez le triporteur, place Auguste-Bartholdi et Mail Rodin.

➤ **Samedi 13 septembre, atelier origami "À vos marques, prêts ? Pliez !" animé par Kim Quach**, artiste plasticienne et origamiste.

➤ **Samedi 20 septembre, de 14h30 à 17h**, en partenariat avec le Centre socio-culturel François-Rude, **après-midi festive**, place Auguste-Bartholdi. Venez jouer seul, en famille ou entre amis dans une ambiance conviviale !

Inscription des élèves au Conservatoire

L'inscription des nouveaux élèves au Conservatoire de musique, théâtre et danse d'Ermont se fait **à partir du mardi 2 septembre, sur rendez-vous, à prendre préalablement en appelant au 01 34 15 51 14.**

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée.

Le Conservatoire sera également présent au Forum des associations et de la vie locale, le samedi 13 septembre, durant lequel les inscriptions pourront éventuellement être prises, dans la limite des places restantes.



THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY

3 rue Saint-Flaive Prolongée
Réservations au 01 34 44 03 80

THÉÂTRE DE L'AVENTURE

1 rue Gambetta (croisement rues Gros-Noyer/Gambetta)
01 30 72 52 94

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ANDRÉ-MALRAUX

9 rue de la République
01 34 44 19 90 / 91
mediatheques.valefforet.org

Adjointe au maire Chargée de la Culture : **Joëlle Dupuy**

Mardi 23

18h & 20h45: Jimmy's Hall.
Cinéma Pierre-Fresnay
20h : conférence Donner confiance en lui à son enfant.
Centre socio-culturel François-Rude

Mercredi 24

18h & 20h45 : Les Vacances du Petit Nicolas.
Cinéma Pierre-Fresnay

Jeudi 25

14h30 : thé dansant des seniors.
Espace Y. - Printemps du Théâtre P. - Fresnay
20h45 : réunion du conseil municipal. Salle Jacques Berthod

Samedi 27

9h – 18h : tournoi de pétanque pour tous. Complexe sportif Raoul-Dautry
10h15 et 11h : animation Tout-petit, je lis aussi.
Médiathèque André-Malraux

Dès 19h : Fête des vendanges.

Place Anita-Conti

Dimanche 28

8h – 18h : brocante.
Cour du groupe scolaire Victor-Hugo
16h : Dragons 2.
Cinéma Pierre-Fresnay

Lundi 29

14h : conférence Visages de l'art. Théâtre Pierre-Fresnay

Mardi 30

18h et 20h45 : Le Conte de la princesse Kaguya.
Cinéma Pierre-Fresnay

Retrouvez toutes les coordonnées téléphoniques des services municipaux page 33.

Premiers émois

La saison tout public

Italie-Brésil 3 à 2

THÉÂTRE-RÉCIT / C^{IE} TANDAİM

5 juillet 1982. Match de quart de finale de la Coupe du monde de football qui a fait de l'Italie la championne du monde ! À Palerme, devant son poste de télévision couleur, une famille au complet vit en direct l'affrontement entre les deux légendes du football.

➤ Samedi 20 septembre à 20h30
Théâtre de l'Aventure
T.P : 12€ / T.R. : 10€ /
Carte : 8,50€

Exhibition

DANSE / C^{IE} STOP GAP DANCE

Dans le cadre du festival départemental Viva la Vida et de l'événement ermontois Cap pas Cap, la Stopgap dance Company 2 présente un ensemble de danseurs et danseuses, handicapés ou non, dont l'un est en fauteuil roulant. (cf. p. 31)

➤ Vendredi 3 octobre à 20h30
Théâtre de l'Aventure
T.P : 12€ / T.R. : 10€ /
Carte : 8,50€



Le neveu de Rameau

THÉÂTRE DE DENIS DIDEROT /
PROGRAMMÉ EN COLLABORATION
AVEC LE FESTIVAL BAROQUE
DE PONTOISE

Dans un café du Palais-Royal, un philosophe rencontre le neveu du célèbre compositeur Rameau. Avec beaucoup de charme, de cynisme et un esprit d'une agilité éblouissante, celui-ci met en pièce les idées reçues, la bienséance, le génie, l'éducation, la morale, la politesse et la musique. Accompagné au clavecin par Ronan Khalil.

➤ Vendredi 10 octobre à 20h30
Théâtre Pierre-Fresnay
T.P : 22€ / T.R. : 19€ / Carte : 17€

Colorature

THÉÂTRE MUSICAL DE STÉPHANE
TEMPERLEY

Découvrez, grâce aux souvenirs de son accompagnateur piano, Florence Foster Jenkins, la riche héritière américaine, persuadée de son immense talent de soprano colorature, qui a réussi à remplir le prestigieux Carnegie Hall tant elle chantait divinement faux.

➤ Vendredi 17 octobre à 20h30
Théâtre Pierre-Fresnay
T.P : 16€ / T.R. : 13€ /
Carte : 10,50€

**Un nouveau tarif
pour les - de 14 ans est mis
en place dès la rentrée !**

Les enfants de - de 14 ans
accompagnés de leurs parents
pourront profiter d'un tarif à 6€
sur une sélection de spectacles.

La saison jeune public

Îlo

THÉÂTRE GESTUEL / C^{IE} CHALIWATÉ
DÈS 5 ANS

Dans le lointain désert, un homme à l'allure mystérieuse porte secours à une plante assoiffée. Débute alors un surprenant périple à la recherche des quelques dernières gouttes d'or bleu. Entre portés acrobatiques, petits pas de danse et courses poursuite, *Îlo* est un spectacle sans parole, drôle et onirique.

➤ Samedi 18 octobre à 16h
Théâtre de l'Aventure
T.P : 8,50€ / T.R. : 7€ / Carte :
5,50€ / Tarif -14 ans : 6€



RÉSERVATIONS AU 01 34 44 03 80

**Ouverture des abonnements :
sur rendez-vous téléphonique
à partir du mardi 26 août.**

HORAIRES DES RÉSERVATIONS

Mercredi : 10h – 12h puis 15h – 17h
Jeudi et vendredi : 15h30 – 19h
Samedi : 10h – 13h30
(du 20 septembre au 20 décembre
inclus)

Adjointe au maire Chargée
de la Culture : **Joëlle Dupuy**

Cap pas cap :

2^e édition à Ermont

« La culture accessible à tous,
c'est le progrès le plus important
de l'humanité ;
tout le reste en découle. »

Catherine Delaunay et Pierre Haller,
de l'association Le chemin du philosophe

Forte du succès rencontré en 2012, la deuxième édition de Cap pas cap poursuit son objectif, au travers des expressions artistiques, provoquer la rencontre et le changement de regard entre les personnes en situation de handicap et les autres.



Dans Cap pas cap, il y a le "cap" de handicap, le "cap" de capable, le cap à garder et celui qu'il faut dépasser. Cap pas cap, c'est une invitation à la rencontre, quelles que soient nos différences, c'est aussi un défi adressé à tous, une invitation à de nouvelles relations, un pas en avant pour comprendre la vie des autres et se rendre disponible.

Pôle Culturel, Centre communal d'action sociale, Médiathèque intercommunale André-Malraux, Conservatoire Jacques-Juteau, Direction Jeunesse et Sports, association Le chemin du philosophe et Institut médico-éducatif Le clos fleuri se mobilisent autour de cette manifestation, avec ses partenaires, afin de favoriser des rencontres riches en émotions. Du 16 septembre au 15 octobre, spectacles, concert, exposition et ateliers permettront à toutes les personnes de bonne volonté, handicapées ou non, de partager des moments forts.

À VIVRE

• La Médiathèque intercommunale André-Malraux vous invite à mieux connaître le monde des personnes sourdes avec l'exposition de photographies d'Anne Barthélémy, *Portraits signés* qui sera présente lors de l'inauguration samedi 18 septembre à 18h30. www.annebarthelemy.com

➤ Du 16 au 27 septembre.

Autre moment de partage sur le langage des gestes, celui du Café Noétomalalie. Cet espace de rencontre convivial entre personnes entendant et sourdes/malentendantes invite le temps d'un silence à communiquer et se faire comprendre autrement.

➤ Samedi 20 septembre de 14h30 à 17h30.
Gratuit sur réservation. Pour tout public.

• En partant de la fresque réalisée en 2012, il vous est proposé de prolonger l'histoire de cette toile très grand format en la complétant.

➤ Mercredis 24 septembre et 1^{er} octobre après-midi
au Théâtre de l'Aventure.

À PARTAGER

• Depuis plus longtemps, les Anglais travaillent à changer le regard sur les regards. En danse, on peut voir des équipes professionnelles mixtes associant des artistes avec et sans handicap. La troupe invitée Stopgap Dance Company présente *Exhibition* avec un ensemble de quatre danseurs et danseuses, dont l'un est en fauteuil roulant.

➤ Vendredi 3 octobre à 20h30 au Théâtre de l'Aventure.

• Animée par l'association Le chemin du philosophe, un café philo sur le thème *La fragilité, une force ?* est organisé au foyer du Théâtre Pierre-Fresnay.

➤ Samedi 4 octobre à 16h.

• Le CCAS, des personnes en situation de handicap et la C^{ie} DK Bel, vous réservent une surprise au centre commercial Cora.

➤ Samedi 11 octobre à 16h.

• La chorale du Conservatoire municipal Jacques-Juteau présentera, pour sa part, un concert à la gare d'Ermont Eaubonne.

➤ Mercredi 15 octobre à 14h.



**+ d'infos dans le programme
disponible en mairie et sur
ville-ermont.fr**

**Lisez l'interview sur l'IME
Le clos fleuri
en page 36.**

Adjoint au Maire Chargé des Solidarités :
Pierre Tellier
Adjointe au maire Chargée de la Culture :
Joëlle Dupuy

Cinéma Pierre-Fresnay

Plein tarif : 5,40 €

Tarif réduit (titulaires de la carte d'adhésion, étudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes) : 4,20 €

Tarif -14 ans : 4 € - Ciné-jeunesse : 2,80 €

Tarifs pour les courts-métrages (moins d'1 heure) : 2,50 €

Nouveau – Mardi et mercredi au ciné !

Le Cinéma Pierre-Fresnay vous propose deux jours de cinéma, le mardi et le mercredi, à 18 h et 20 h 45 pour des films encore plus variés.

Plus de renseignements : 01 34 44 03 80

Black Coal



Film chinois de Yi'nan Diao. Avec Fan Liao, Lun-mei Gwei, Xue-bing Wang... Durée : 1 h 45
Ours d'Argent du meilleur acteur et Ours d'Or au

Festival de Berlin 2014

En 1999, l'inspecteur Zhang mène l'enquête sur l'assassinat d'un employé minier. Mais après avoir été blessé, il doit rapidement abandonner. Cinq ans plus tard, deux nouveaux meurtres, tous deux liés à l'épouse de la première victime sont commis. Zhang décide de reprendre du service.

Mardi 16 septembre en VOST à 18 h et 20 h 45

On a failli être amies



Film français d'Anne Le Ny. Avec Karin Viard, Emmanuelle Devos, Roschdy Zem... Durée : 1 h 31

Marithé travaille dans un centre de formation pour adultes. Sa mission : aider les autres à trouver leur vocation. Se présente alors Carole. Marithé se donnera à fond pour l'aider. Mais quelle est la nature profonde de ce dévouement, quand Marithé n'est pas insensible au charme du mari de Carole ?

Mercredi 17 septembre à 18 h et 20 h 45

Jimmy's Hall



Film britannique de Ken Loach. Avec Barry Ward, Simone Kirby, Andrew Scott... Durée : 1 h 49
1932. Après un exil de dix ans aux États-Unis, Jimmy Gralton rentre

au pays pour aider sa mère à s'occuper de la ferme familiale. L'Irlande s'est dotée d'un nouveau gouvernement. Tous les espoirs sont permis... Il décide de rouvrir le Hall, un foyer ouvert à tous où l'on se retrouve pour danser, étudier ou discuter. Mais l'influence grandissante de Jimmy et ses idées progressistes ne sont toujours pas du goût de tout le monde au village.

Mardi 23 septembre à 18 h en VF et 20 h 45 en VOST

Les Vacances du Petit Nicolas



Film français de Laurent Tirard.

Avec Valérie Lemercier, Kad Merad, Dominique Lavanant... Durée : 1 h 37

C'est la fin de l'année scolaire. Le petit Nicolas, ses parents et

Mémé prennent la route en direction de la mer. Sur la plage, Nicolas se fait vite de nouveaux copains. Mais il fait aussi la connaissance d'Isabelle, une petite fille à laquelle il croit que ses parents veulent le marier de force. Les quiproquos s'accumulent, et les bêtises commencent...

Mercredi 24 septembre à 18 h et 20 h 45

Le Conte de la princesse Kaguya



Film d'animation japonais d'Isao Takahata. Avec Aki Asakura, Kengo Kora, Takeo Chii... Durée : 2 h 17
Kaguya, « la princesse lumineuse », est

découverte dans la tige d'un bambou par des paysans. Elle devient très vite une magnifique jeune femme que les plus grands princes convoitent : ceux-ci vont devoir relever d'impossibles défis dans l'espoir d'obtenir sa main. Mardi 30 septembre à 18 h en VF et 20 h 45 en VOST.

Transformers : l'âge de l'extinction



Film américain de Michael Bay. Avec Mark Wahlberg, Stanley Tucci, Kelsey Grammer... Durée : 2 h 45
Quatre ans après «Transformers : La

Face cachée de la Lune», un groupe de puissants scientifiques cherchent à repousser les limites de la technologie. Au même moment, un père de famille texan découvre un vieux camion qui n'est autre qu'Optimus Prime. Cette découverte va lui attirer les foudres de Savoy, dont le but est d'éliminer les Transformers.

Mercredi 1^{er} septembre à 17 h 30 et 20 h 45

Ciné-jeunesse

Dragons 2



Film d'animation américain de Dean DeBlois. Durée : 1 h 43. Dès 6 ans.

Harold et Krokrou, duo désormais inséparable parcourt les cieux, à la découverte de territoires inconnus et de nouveaux mondes. Ils découvrent une grotte secrète qui abrite des dragons sauvages, dont le mystérieux Dragon Rider. Les deux amis se retrouvent alors au centre d'une lutte visant à maintenir la paix et préserver le destin des hommes et des dragons. Dimanche 28 septembre à 16 h

Pour en savoir plus :

<http://www.ville-ermont.fr/culture/lagenda/theme/cinema>

Adjointe au maire Chargée de la Culture : Joëlle Dupuy

Services d'urgence

Pompiers 18

Médecins : • SAMU : **15**

• SOS Médecins du Val-d'Oise :

01 30 40 12 12 / 01 30 30 07 15

Centre antipoison : **01 40 05 48 48**

Vétérinaires (nuits, dimanches et jours fériés) /

Syndicat des vétérinaires : **08 92 68 99 33**

Pharmacies de garde : des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Les coordonnées des pharmacies de garde sont apposées sur votre pharmacie habituelle.

Quand venir en mairie ?

100 rue Louis-Savoie

BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 38 - Fax 01 34 15 29 92

mairie@ville-ermont.fr

Du lundi au mercredi : 9h - 12h & 14h -

17h30 **Jeudi et samedi :** 9h - 12h

Vendredi : 9h - 12h & 14h - 16h30

Forces de l'ordre

Hôtel de Police

201 rue Jean-Richepin - BP 82 -

95123 Ermont Cedex - **01 30 72 66 66**

Ouverture du commissariat

et dépôt de plainte 24 h/24.

Police municipale intercommunale

Numéro unique : **01 34 44 82 98**

76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix

Accueil du public du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

La brigade intercommunale est joignable

du lundi au samedi, de 8h à 23h,

et le dimanche, de 9h à 20h.

Poste d'Ermont

7 rue de la Réunion - 95120 Ermont

Accueil du public du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanences de vos élus

Le Maire reçoit en mairie tous les samedis, de 9h à 12h sur rendez-vous.

Adjoint au Maire : sur rendez-vous en mairie.

Vice-président du conseil général

du Val-d'Oise : Lionel Georgin - Permanence

sur rendez-vous auprès de Mme Carole Bakour (secrétariat de la vice-présidence)

au **01 34 25 30 14** lionel.georgin@valdoise.fr

Député : Gérard Sebaoun - Permanence sur rendez-vous en mairie bâtiment A, chaque deuxième vendredi du mois à partir de 18h.

Prochaines permanences : vendredis 12 septembre et 10 octobre. Prenez rendez-vous au **06 28 65 75 20** par mail à l'adresse

gsebaoun@assemblee-nationale.fr ou par courrier : Gérard Sebaoun - Assemblée nationale, 126 rue de l'Université, 75355 PARIS 07 SP

Collecte des objets encombrants

Les jours de ramassage des objets encombrants diffèrent selon votre secteur d'habitation.

Secteur A : mardis 16 septembre et 21 octobre 2014.

Secteur B : mercredis 17 septembre et 22 octobre 2014.

Secteur C : jeudis 18 septembre et 23 octobre 2014.

Secteur D : vendredis 19 septembre et 24 octobre 2014.

Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h. Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus. Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur le site de la ville : ville-ermont.fr, également téléchargeable sur syndicat-emmaude.com.

Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Émeraude – Éco-site

12 rue Marcel-Dassault - Parc d'activité des Colonnes - 95130 Le Plessis-Bouchard

01 34 11 92 92

contact@syndicat-emmaude.com

Heures d'ouverture du 1^{er} avril au 30 septembre (horaires d'été)

Tous les jours, de 10h à 20h, sauf les mardis et jeudis, de 14h à 20h. Fermetures exceptionnelles les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.



Permanence

Espace info énergie

Votre conseiller énergie répond à toutes vos questions concernant les économies d'énergie, les travaux d'isolation ou encore les aides financières disponibles. Des conseils neutres et gratuits vous sont délivrés pour réduire votre facture énergétique, bien isoler votre logement, choisir le bon système de chauffage, financer votre projet et connaître les incitations fiscales existantes. Prenez rendez-vous au **01 30 32 97 21**.

Permanence Espace info énergie

Chaque 1^{er} jeudi du mois, sur rendez-vous, de 16h15 à 19h, en mairie bâtiment A. Signalez votre arrivée au conseiller énergie en utilisant la sonnette prévue à cet effet, à l'entrée du bâtiment A de la mairie. Mairie bâtiment A - 100 rue Louis-Savoie - BP 40083 - 95123 Ermont Cedex - **01 30 32 97 21**

Prochaines permanences :

jeudis 4 septembre et 2 octobre.

Espace info énergie

Pact Val-d'Oise - 13 boulevard de l'Hautil 95092 Cergy-Pontoise

01 30 32 97 21 - Fax 01 30 38 38 05

infoenergie.org

Service municipal Développement Durable

01 30 72 38 52

developpementdurable@ville-ermont.fr

Précarité énergétique : Habiter mieux

La précarité énergétique concerne près de 3,4 millions de ménages en France. L'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ont mis en œuvre un programme national d'aide à la rénovation thermique des logements Habiter mieux. La communauté d'agglomération Val-et-Forêt participe à ce programme qui a pour objectif de lutter contre la précarité énergétique avec une aide financière et un accompagnement personnalisé des propriétaires occupants aux revenus modestes. Les travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement constitueraient un moyen décisif pour réduire les factures et permettre aux ménages d'avoir un niveau de confort thermique minimal. Il s'agit d'atteindre au minimum 25% de gain en énergie par logement rénové.

Service habitat de Val-et-Forêt

01 34 44 82 33

www.anah.fr/habitermieux



Services municipaux

- Action Éducative - **01 30 72 38 32**
- Centre socio-culturel des Chênes - **01 34 14 32 65**
- Centre socio-culturel François-Rude - **01 34 44 24 60**
- Communication, Information, Documentation & Archives - **01 30 72 38 27**
- Conservatoire Jacques-Juteau - **01 34 15 51 14**
 - Musique
 - Théâtre
 - Danse
- Développement Durable - **01 30 72 38 52**
- État civil/Élections/Cimetière - **01 30 72 37 14**
- Jeunesse - **01 34 44 10 30**
 - Point Cyb - **01 34 44 10 35**
 - Espace loisirs jeunes - **01 34 44 10 36**
 - Point information jeunesse - **01 34 44 27 30**
 - CMEJ - **01 34 44 10 37**
- Pergola des Chênes et des Espérances - **01 34 15 75 07**
- Petite Enfance - **01 30 72 52 94**
- Pôle Culturel - **01 30 72 52 94**
- Police municipale intercommunale - **01 34 44 82 98**
- Politique de la Ville - **01 30 72 38 20**
- Prévention Santé - **01 30 72 31 78**
- Relations Publiques - **01 30 72 38 28**
- Services Techniques municipaux - **01 30 72 31 90**
- Sports - **01 34 44 10 30**
- Théâtres Pierre-Fresnay et de l'Aventure - **01 34 44 03 80**
- Urbanisme - **01 30 72 38 53**
- Vie de Quartier - **01 30 72 38 21/31 65**

Établissements publics

- Bibliothèque intercommunale Les Passerelles - **01 34 14 97 32**
- Centre communal d'action sociale - **01 30 72 38 50**
- Communauté d'agglomération Val-et-Forêt - **01 34 44 82 00**
- Médiathèque intercommunale André-Malraux - **01 34 44 19 90**
- Syndicat Émeraude - **01 34 11 92 92**

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Ensemble Vivons Ermont

Le gouvernement a imposé aux communes la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires. Les communes ont donc dû à la fois réorganiser le temps scolaire et périscolaires, et faire face aux coûts supplémentaires engendrés par cette réforme. Rappelons quelques faits que l'opposition municipale a tendance à oublier :

- Le gouvernement a annoncé au lendemain des élections municipales qu'il réduisait drastiquement les dotations aux communes (moins 650 000 dès 2015 pour Ermont) obligeant la Majorité municipale à revoir ce qui avait été évoqué lors d'une première phase de concertation. Une réunion extraordinaire réunissant les conseils d'école de la ville s'est tenue en juin afin d'examiner les propositions de la municipalité. Après discussions, un vote a eu lieu et 10 écoles sur 13 ont entériné la proposition qui avait été soumise. Un groupe de travail constitué de représentants de parents d'élèves, des enseignants et des services municipaux a trouvé un accord sur la nouvelle organisation des temps périscolaires. L'organisation pour cette rentrée est donc le fruit de cette concertation et des accords qui ont été trouvés.
- La Majorité municipale a souhaité minimiser la répercussion budgétaire pour les familles de cette réforme imposée par le gouvernement tout en proposant des services que bien d'autres communes ne proposent pas : la restauration scolaire mercredi midi ; le renforcement du taux d'encadrement des enfants le midi ; la baisse de certains tarifs (sans oublier que la restauration scolaire et les activités périscolaires bénéficient du quotient familial) ; le goûter gratuit à l'étude surveillée. Il est par ailleurs hors de question pour la Majorité municipale d'augmenter la part communale des impôts locaux pour financer cette réforme.
- L'opposition nous reproche de ne pas avoir mis en place les nouvelles activités périscolaires prévues par la réforme. Mais depuis de nombreuses années la Majorité municipale a créé des activités pour nos enfants : les agendas 21 scolaires, les ateliers d'éveil artistique : théâtre, musique, danses, arts plastiques, etc. Par ailleurs, ces NAP auraient nécessité le recrutement de plus de 40 personnes qu'il aurait fallu trouver et rémunérer.
- La Majorité municipale souhaite que ces nouveaux rythmes scolaires demeurent pour le moment expérimentaux. À la fin du premier trimestre, un premier bilan de cette nouvelle organisation sera dressé pour envisager, si nécessaire et toujours dans la concertation, des adaptations.

Le groupe de la majorité municipale

LISTE GÉNÉRATIONS ERMONT

Le Maire d'Ermont écarte le meilleur de la réforme des rythmes scolaires

Pour une fois, parlons simplement de cette réforme. En quoi consiste-t-elle ? À caler l'enseignement sur les heures où les enfants sont les plus attentifs, selon les experts, et à développer des activités d'épanouissement culturelles ou sportives, au travers des TAP (temps d'activité périscolaire) le reste du temps. Cette réforme s'est accompagnée de recrutements nombreux au sein de l'Éducation nationale, ainsi que d'un « fonds d'amorçage » (dotation financière accordée les premières années aux communes pour mettre en place cette réforme localement). Depuis l'annonce de cette réforme, une minorité de Maires UMP refusent catégoriquement d'appliquer les décrets. Le Maire d'Ermont en fait partie, alors que la grande majorité de ses collègues appliqueront les nouveaux rythmes scolaires. Citons par exemple le Maire UMP d'Eragny qui a reconnu l'utilité de cette réforme pour nos enfants. La mise en place d'activités périscolaires gratuites s'est faite sans problème dans beaucoup de communes, permettant aux enfants de découvrir des sports ou des pratiques artistiques, réduisant les inégalités sociales. Dans son édit du mois dernier, le Maire d'Ermont écrit, pour résumer, qu'il a fait semblant de concerter les acteurs de l'éducation et les parents d'élèves de la ville. En réalité il n'a jamais eu l'intention d'appliquer la réforme, mais ne l'annonce qu'après les élections municipales. C'est ainsi que M. Portelli écrit qu'il mettra en place les nouveaux horaires mais ne créera pas de TAP, éléments indispensables pour l'épanouissement, l'ouverture aux autres et la formation de nos enfants. Fait-il le choix de n'accorder à nos élèves d'Ermont qu'une éducation au rabais ? Tout cela parce qu'une fois encore, la Mairie d'Ermont ne juge pas prioritaire d'investir dans l'éducation ? M. Portelli voulait, et il l'a écrit, que cette réforme ne pèse pas financièrement sur les parents, mais il met finalement en place un système où les parents seront contraints de payer une garderie (et donc pas d'activités) à partir de 15 h 45 ! S'érigeant en juge de l'opportunité de la loi, le Maire prend en otage les enfants et les familles d'Ermont, avec une position politicienne et caricaturale. Les élèves ermontois seront les premières victimes de cette mascarade.

Le groupe Générations Ermont : Mathias TROGRIC, Carole CHESNEAU, Alain FABRE, Marine GILBERT
www.generations-ermont.fr
contact@generations-ermont.fr

LISTE ÉNERGIE CITOYENNE ERMONT

Mobilisés à votre service, en opposants responsables

Madame, Monsieur,

Depuis les dernières élections municipales, une centaine de délibérations ont été mises à l'ordre du jour du Conseil Municipal et soumises au vote des conseillers. Nous avons approuvé les propositions qui allaient dans le bon sens. Nous nous sommes parfois abstenus. Nous avons aussi rejeté quatre projets, avec des raisons motivées :

- Le projet de création d'un parking au sein même d'une école, l'école Victor Hugo, projet en pleine contradiction avec l'ambition de l'agenda21, projet in fine retiré par le Maire suite aux arguments développés en séance
- La signature d'un avenant au contrat d'exploitation et de maintenance des chaufferies avec la société CRAM, filiale de Véolia et d'EDF, avec qui nous sommes engagés pendant dix ans pour un montant annuel de 1 M€, avenant en décalage avec la volonté affichée de réduire la lourde facture énergétique de notre Commune
- L'ajustement du règlement intérieur de la crèche familiale qui conduit à une réduction sensible de sa capacité d'accueil, option allant à l'encontre des besoins croissants de ce service sur notre Commune
- La mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, marqués par un dispositif bien différent de celui affiché par la majorité municipale lors de la campagne électorale, ainsi dénué de toute ambition pédagogique pour nos écoliers et financièrement pénalisant pour les parents

Ce travail d'opposition responsable est facilité par l'engagement conjoint de neuf de nos colistiers, dans le cadre de l'ouverture des commissions permanentes à des « extra-municipaux », pratique de démocratie participative en vigueur à Ermont, que nous saluons. Jean-François Heusser, Karine Lacouture, Olivier Clément, Frédérique. Seigneur, Yannick. Henrio, Aurélien Durr, Brice Errandonea, Christophe Jousse et Alain Mornac nous représentent en effet désormais dans les neuf commissions permanentes. Ce travail est également consolidé au sein de l'Association « Énergie Citoyenne Ermont », dont l'objet social vise à « susciter l'intérêt actif des Ermontois à tous les aspects de la vie dans la cité », « soutenir dans l'exercice de leurs mandats leurs représentants au Conseil Municipal ou dans les Commissions permanentes », et « préparer en étroite collaboration avec les organisations politiques qui ont soutenu cette liste en 2014 un projet politique et une équipe pour la prochaine mandature ». Rejoignez notre Association !

Patrick von Dahle
energie.citoyenne@laposte.net

Colorature
En attendant Godot
Mutin !
L'Entreprise
Gasandji
La Framboise Frivole
Le neveu de Rameau
Dhafer Youssef
Le Sacre du Tympan
Michel Portal + Bojan Z
Des fleurs pour Algernon
Serena Fisseau + Vincent Peirani
+ Emile Parisien
Antoine Duléry fait son cinéma (mais au théâtre)
Les blérôts de R.A.V.E.L.
Pockemon Crew
Le jour où ma mère
a rencontré John Wayne
Oxmo Puccino

14

POLE CULTUREL

15

Abonnez-vous !

Consultez le programme sur
ville-ermont.fr
ou recevez-le sur simple demande

VILLE d'ERMONT

01 34 44 03 80

Théâtre Pierre Fresnay
3 rue Saint-Flaive Prolongée - 95120 Ermont
www.ville-ermont.fr

Fabrice Pissot (chef de service) et Fanny Boyer (éducatrice sportive) de l'Institut médico-éducatif Le clos fleuri.



© Nicolas Meunier

S'OUVRIR SUR LA VILLE

Association qui représente les personnes en situation de handicap, la Fédération des APAJH est gestionnaire d'établissements, de structures et de services, comme l'Institut médico-éducatif Le clos fleuri d'Ermont. Rencontre avec Fabrice Pissot (chef de service) et Fanny Boyer (éducatrice sportive).

Présentez-nous l'IME Le clos fleuri et l'APAJH.

Fabrice Pissot : L'Institut médico-éducatif (IME) Le clos fleuri fait partie de l'association APAJH 95 qui gère vingt établissements et services dans le Val-d'Oise. L'association départementale s'inscrit dans les valeurs de la fédération nationale des APAJH. Elle accueille ou accompagne des enfants, des adolescents, des adultes de tous types de handicaps. Pour sa part, l'IME Le clos fleuri est agréé pour accueillir des enfants et adolescents polyhandicapés (une déficience intellectuelle est associée à un handicap moteur et/ou sensoriel) âgés de 6 à 20 ans.

La Municipalité d'Ermont développe les actions destinées à intégrer les personnes en situation de handicap à la

vie de la cité. Elle organise notamment la semaine Partageons le sport et Cap pas cap. Quelle sera votre implication ?

Fabrice Pissot : Depuis quelques années, nous avons progressivement essayé, avec nos moyens, d'inscrire des jeunes de l'IME dans les animations, spectacles et rencontres au sein de la commune et dans des échanges avec les accueils de loisirs. En 2012, la première manifestation Cap pas cap a permis de créer du lien entre les différents partenaires de la ville, de se faire connaître un peu mieux puis de partager des actions communes. Notre mobilisation reste toutefois toujours compliquée au niveau disponibilité et logistique mais une volonté grandissante de s'ouvrir sur la

ville se développe.

Fanny Boyer : Éducatrice sportive à l'IME Le clos fleuri, j'organise la journée motricité qui s'adresse aux enfants de l'IME mais aussi à ceux fréquentant les établissements spécialisés du Val-d'Oise. Pour cette cinquième édition organisée à Ermont en partenariat avec le CCAS, le Conseil ville-handicap, la Direction Jeunesse et Sports de la commune et la Fédération de sport adapté, nous nous intégrons à la semaine Partageons le sport (NDLR cf. page 13) et qui correspond à notre souhait de davantage nous ouvrir vers l'extérieur. Pendant cette journée, des ateliers sont mis en place favorisant la motricité des jeunes participants au travers d'ateliers basés sur des sports comme le vélo, la gymnastique, l'escalade, l'expression corporelle ou encore la sarbacane. À terme, nous souhaitons ouvrir cette journée à tous.

Fabrice Pissot : Je contribue à la réflexion et à l'organisation, avec l'ensemble des partenaires, de l'événement Cap pas

cap, qui démarre ce mois-ci (NDLR, cf. page 31). L'implication de l'IME se situe à plusieurs niveaux, tant au niveau de la participation des jeunes aux actions proposées qu'à celles organisées spécialement pour eux.

Dans ce cadre, que pensez-vous des actions menées par la Municipalité ?

Fabrice Pissot et Fanny Boyer : Nous savons que pour faire avancer les choses, la bonne volonté ne suffit pas. Il faut donner des orientations et les assumer. La création du Conseil ville-handicap puis de la Charte ville-handicap a favorisé la volonté des associations et des particuliers en situation de handicap de sortir de leur "marginalisation". Cette prise en compte a créé une reconnaissance et a modifié les regards de chacun. Je félicite l'enthousiasme de la Municipalité et de son CCAS qui œuvre en ce sens à travers l'organisation d'actions très diversifiées. Je dois dire, de façon générale, que tous les interlocuteurs rencontrés se sont vraiment adaptés aux particularités des jeunes de l'IME et, qu'au nom des professionnels, des parents et des familles, je les en remercie très sincèrement.



Retrouvez l'intégralité de l'interview, du programme Cap pas cap et de la semaine Partageons le sport sur ville-ermont.fr.